



COMMUNIQUE N°065 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition, dans le cadre de la mise en œuvre de l'**Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger**, signé en 2015, partage avec l'opinion nationale et internationale les faits graves, ci-dessous :

1. Le changement de posture de certains groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, devenus des acteurs terroristes et poursuivis par la justice malienne, après avoir commis et revendiqué des actes terroristes ;
2. L'incapacité de la médiation internationale à assurer le respect des obligations incombant aux groupes armés signataires, malgré les plaintes formulées par le Gouvernement de la Transition, à travers la lettre du Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, en date du 24 Février 2023, adressée aux Autorités de la République Algérienne Démocratique et Populaire, chef de file de la médiation internationale ;
3. Les actes d'hostilité et d'instrumentalisation de l'Accord de la part des Autorités Algériennes dont le pays est le chef de file de la médiation, tels que mentionnés dans le communiqué n°064 du 25 janvier 2024 du Gouvernement de la Transition.



Au regard de ces faits suffisamment graves précités, le Gouvernement de la Transition constate l'inapplicabilité absolue de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, signé en 2015 et par conséquent, annonce sa fin, avec effet immédiat.

Le Gouvernement de la Transition rassure de sa volonté à œuvrer pour le règlement pacifique de la crise malienne, en tirant les enseignements des accords précédents et en consolidant leurs acquis.

En outre, il invite tous les autres groupes signataires du caduc accord de paix, non impliqués dans le terrorisme, ainsi que les partenaires du Mali à s'inscrire dans l'esprit du dialogue direct inter-malien ouvert à tous nos compatriotes épris de paix, annoncé par Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, le 31 Décembre 2023.

Le Gouvernement de la Transition saisit cette occasion pour appeler les maliens à renforcer la cohésion nationale et à promouvoir le dialogue et la paix.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens !

Bamako, le 25 janvier 2024

**Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,**



Colonel Abdoulaye MAIGA

